

ETE 2026

LACS ET VALLONS DE LA CLARÉE ACCOMPAGNE

Randonnée itinérante accompagnée en refuges

6 jours, 5 nuits, 6 jours de marche

La Vallée de la Clarée est un petit paradis de la randonnée. Le paysage incite à la balade et à la contemplation. Les nombreux vallons suspendus qui façonnent le relief possèdent tous un lac ou deux, turquoise ou émeraude, grand ou petit, des petits morceaux de ciel accrochés à la montagne.

Nous sommes heureux de vous présenter le nouvel itinéraire de ce séjour de découverte de la vallée de la Clarée. Un séjour itinérant qui profite de l'accueil et de l'hospitalité du réseau des refuges de la compagnie Clarée-thabor. Un séjour de niveau 2 pour ceux qui aiment prendre le temps de marcher paisiblement et se remplir les yeux. Chaque soir, nous profiterons de l'ambiance unique d'une nuit en montagne, loin du tumulte d'en bas. Une parenthèse ressourcante dans un cadre préservé et enchanteur.



PROGRAMME

Jour 01 : Accueil à Névache. Montée aux lacs Laramon, Serpent et des Gardioles

Rendez-vous à 9h30 l'hôtel** à Névache pour se regrouper et s'organiser avant un départ pour 6 jours de marche itinérante. Nous faisons un court transfert de 20 minutes pour Fontcouverte (1860 m). Nous déposerons une partie des affaires au refuge de Ricou pour continuer vers les lacs Laramon (2359 m), puis Serpent (2448 m), et si la forme du premier jour et la météo le permettent, jusqu'aux lacs des Gardioles (2690 m au plus haut). Retour au refuge de Ricou pour y passer la nuit.

Dénivelée : + et - 800 m maximum pour les Gardioles / Temps de marche approximatif : 5h.

Jour 02 : Lacs de la Cula : Nous allons flâner dans le vallon de la Cula, et chercher les petits lacs qui se cachent dans ce grand alpage. Les plus hauts (et les plus petits) se nichent à 2781 mètres, sous la crête minérale des rochers des Tempêtes Un parcours qui nécessite de marcher en hors-sentier, mais sur des terrains faciles. Nous descendons ensuite sur le refuge de Laval (2010 m), où nous allons rester deux nuits.

Dénivelée: + 800 et - 900 mètres maximum / Temps de marche approximatif: 5h

Deux journées possibles depuis Laval : soit nous longeons la rivière Clarée jusqu'à sa source, où trois lacs somptueux nous attendent au pied des sommets des Cerces. Nous pourrons pousser jusqu'au col des Cerces (2574 m) pour s'offrir un panorama spectaculaire sur le lac du même nom et les sommets avoisinants. Soit nous irons déambuler dans le large

Jour 03 : Lac de la Clarée, lacs des Rochilles OU lacs des Muandes et de la Madeleine

sur le lac du même nom et les sommets avoisinants. Soit nous irons déambuler dans le large vallon des Muandes, pour découvrir les nombreux lacs qui le parsèment. L'environnement minéral des lacs de la Madeleine offre une ambiance sauvage! Deuxième nuit au refuge Laval.

Dénivelée : + et - 600 mètres maximum / Temps de marche approximatif : 5 à 6h

Jour 04 : Rive droite de la Clarée, vallon du Chardonnet

Nous partons avec nos affaires pour la nuit. Nous redescendons la vallée en longeant la Clarée par sa rive droite. Dans la matinée, nous passons au refuge du Chardonnet où nous pouvons alléger les sacs. Au menu de l'après-midi : le col du Chardonnet (2638 m), ou les lacs de la Casse Blanche. Le col offre un superbe panorama sur les Ecrins tandis que la Casse Blanche réserve une ambiance sauvage et minérale. Nuit au refuge du Chardonnet (2223 m).

Dénivelée : + 800 et - 600 mètres / Temps de marche approximatif : 5 à 6h

Jour 05 : Fontcouverte, vallon de Buffère, lac de Privé

Du refuge, nous descendons sur Fontcouverte pour longer la Clarée en rive droite et montons aux chalets de Buffère. Nous pouvons passer au refuge pour alléger nos sacs. Puis nous poursuivons vers le petit cirque lové au pied des falaises de Privé pour y dénicher son petit lac (2304 m). Une ambiance plus bucolique dans ce vaste vallon et soirée cozy au refuge Buffère (2076 m).

Dénivelée : + 500 et - 600 mètres / Temps de marche approximatif : 5h

Jour 06 : Sentier de Côte Rouge, lac de Cristol, retour à Névache et fin du séjour

Un dernier joyau pour finir : le lac de Cristol. Pour le rejoindre, nous empruntons le magnifique sentier en balcon de Côte Rouge, qui nous récompensera d'un beau point de vue vers la haute vallée que nous avons exploré. Dans le vallon de Cristol, nous trouverons le grand lac, et pour ceux qui veulent, nous irons chercher le lac Rond. Après un dernier piquenique en altitude, nous redescendons sur Névache pour retrouver la civilisation et nous séparer.

Fin su séjour vers 16h.

Dénivelée : + 400 et - 850 mètres maximum / Temps de marche approximatif : 5h

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Nous pouvons être parfois amenés à modifier l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, modification de l'état du terrain, neige restante, etc.), soit directement du fait de l'accompagnateur (météo, niveau du groupe, etc.). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort!

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le jour 1 à 9h30 à l'hôtel** au hameau du Roubion à Névache. Le jour même, en cas de retard de dernière minute, appelez-nous au 04 92 21 37 30.

Arrivée en avion : Les airs : vraiment l'avion n'est plus trop tendance, mais si vous venez de très loin, (notre réputation étant internationale !), vous pourrez atterrir à Lyon ou à Turin, d'où vous trouvez des navettes pour Briançon !

Arrivée en train : Pour nous rejoindre dans notre belle vallée, préservée et donc un peu éloignée, plusieurs solutions s'offrent à vous. Les voici brièvement exposées, l'idéal est que vous nous appeliez pour que nous vous guidions dans cette planification importante pour la réussite de vos vacances :

Depuis Paris, vous avez plusieurs possibilités :

Soit en arrivant côté italien par le TGV PARIS -OULX

De cette gare il vous faudra prendre un bus direct pour Briançon. Achat des titres obligatoires 48h en amont du voyage sur le site www.sncf-connect.com

Soit Paris / Grenoble + bus Grenoble / Briançon

Soit en arrivant directement Paris / Briançon, par le train de nuit ou les trains de jours Depuis Marseille ou Valence, il y a des TER directs pour Briançon.

Pour faire Briançon / Névache :

Soit en navette régulière (en saison)

Soit en taxi ou transport privatif en fonction des horaires et du nombre de personnes. Au moment de votre réservation pensez à nous communiquer vos horaires d'arrivée.

N'hésitez pas à nous appeler, nous vous aiderons dans votre démarche!

Arrivée en voiture : vous pouvez venir en voiture jusqu'à l'hôtel, où il y a un grand parking pour vous garer. Nous serons rapides dans ce descriptif, en ces temps modernes où les GPS équipent nos voitures et nos téléphones.

- Depuis le sud, vous remontez la vallée de la Durance pour rejoindre Briançon.
- Depuis le nord et l'ouest, vous pouvez comme les cyclistes passer par le col du Lautaret et son panorama spectaculaire, ou choisir le confort (et son prix) du passage par l'Italie, grâce au Tunnel de Fréjus, réplique routière du projet ferroviaire ambitieux du milieu du XVIIIème siècle.

Pensez au covoiturage!

DISPERSION

Le jour 6 vers 16h à Névache au même endroit.

NIVEAU

Randonneur niveau 3 sur une échelle de 5 : pour marcheurs moyens

- 5 à 6 h de marche par jour
- Itinéraire de montagne avec des dénivelées de 500 à 800 mètres cumulés en montée et/ou en descente.

- Sac à dos : nous portons nos affaires pour la semaine et le pique-nique chaque jour. Arrivés aux refuges, nous nous allégeons pour continuer la journée.

HEBERGEMENT

L'hébergement du soir se fait en refuges de montagne en dortoirs de 4 à 8 places selon le refuge. Certains sont presque des auberges et d'autres un peu plus rustiques. C'est ce qui fait le charme d'une randonnée en montagne : le dépaysement même dans l'hébergement. Si vous craignez de ne pas trop dormir, n'oubliez pas les boules « Quies ».

Chacun des refuges propose une literie confortable, un souper généreux et savoureux, et un petit-déjeuner copieux. Vous trouverez des douches chaudes dans chaque refuge mais il faudra partager le « temps » sous la douche.

Vous aurez chaque jour un pique-nique pris dans les refuges, généralement assez consistant, comprenant 1 ou 2 vivres de courses. Néanmoins, si vous avez régulièrement besoin d'en-cas tout au long de la marche, prévoyez les vôtres.

HEBERGEMENT AVANT OU APRES LA RANDONNEE

Si vous souhaitez arriver la veille du séjour ou repartir le lendemain, vous pourrez loger à l'Echaillon : la demi-pension est à partir de 91€ selon la date, et la chambre. Merci de réserver à l'inscription.

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat, connaissant parfaitement le massif.

GROUPE

De 5 à 12 personnes.

PORTAGE DES BAGAGES

Il faudra porter vos affaires pour la semaine tous les jours. Il faudra prendre seulement l'indispensable pour ne pas marcher trop chargés. Chaque fois que cela est possible, nous passons au refuge en journée alléger le sac (sauf le jour 2).

Vous pourrez laisser des affaires à l'hôtel pour la semaine.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

Votre sac à dos ne devrait pas dépasser 6/7kg, sans votre piquenique et l'eau :

- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Il v a toujours des « chaussons » fournis dans les refuges, donc n'en prenez pas ou prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, Elastoplaste, etc.
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages.
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée, sac qui restera à l'hôtel pour la semaine.

Vêtements:

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations:



- Un sous-pull à manches longues en matière respirante.
- Une veste en fourrure polaire chaude ou une doudoune.
- Une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable.

Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire ou une doudoune est un complément indispensable. Ces 3 couches doivent toujours être dans votre sac à dos car en montagne le temps change très vite. Prévoyez des vêtements qui sèchent rapidement, évitez le coton, préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Dans votre sac à dos et sur vous

- 1 sac à dos de 40/45 litres à armature souple.
- 2 bâtons télescopiques.
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante.
- 1 veste en fourrure polaire ou une doudoune.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie.
- 1 chapeau ou casquette contre le soleil.
- 1 bonnet, 1 tour de cou et des petits gants en polaire pour se protéger du froid ou du vent
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle de type Vibram. Penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps
- Obligatoire : 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité.
- Obligatoire : 1 crème solaire et stick à lèvre protecteur.
- 1 maillot de bain (facultatif) et une petite serviette de toilette si vous pensez vous baigner dans un lac ou torrent
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche de type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- 1 petit rouleau de papier toilette, des mouchoirs.
- 1 boite plastique hermétique (contenance 0,3 litre minimum) + gobelet + couverts.
- 1 lampe frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- 1 appareil-photo et/ou jumelles (facultatif).

Pour la nuit :

- 1 drap sac (les refuges ont des couvertures ou des couettes)
- 1 change pour le soir, les refuges ont des chaussons type « crocs » ou claquettes.
- De quoi vous laver : brosse à dents, savon et serviette légère qui sèche rapidement.

Pharmacie personnelle:

- Vos médicaments habituels.
- Des médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Des pastilles contre le mal de gorge.
- Obligatoire : une bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8cm de large,
- Des jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Des doubles peaux (type Compeed ou SOS ampoules).
- Une pince à épiler.

DATES ET PRIX

- Du dimanche 14 au vendredi 19 juin 2026
- Du dimanche 25 juin au vendredi 03 juillet 2026
- Du dimanche 12 au vendredi 17 juillet 2026
- Du dimanche 26 au vendredi 31 juillet 2026
- Du dimanche 9 au vendredi 14 août 2026
- Du dimanche 23 au vendredi 28 août 2026

Un seul prix : 785 € par personne

LE PRIX COMPREND

- 6 jours d'encadrement par un accompagnateur diplômé.
- La nourriture et l'hébergement en pension complète du piquenique du jour 1 a celui du jour 6.
- Les transferts prévus au programme.
- Les frais d'organisation.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et les dépenses personnelles.
- Les transports des bagages.
- Les assurances annulations, assistance, rapatriement et interruption de séjour
- Les transports aller et retour à Névache.
- L'équipement individuel
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATIONS COMPLETAIRES

CARTOGRAPHIE

Carte IGN TOP 25 NEVACHE THABOR 3535OT

Carte IGN TOP 100 GAP BRIANCON N°158

Carte FRATERNALI au 1 : 25000 n°21 BRIANCON-VALLEE DE LA GUISANE + CLAREE

BIBLIOGRAPHIE

- Une soupe aux herbes sauvages d'Emilie Carles
- Voyageurs de la Clarée de René Siestrunck
- Névache et la vallée de la Clarée d'Henri Rostolland
- Plusieurs carnets des Editions Transhumances: www.transhumances.com
- Rando en Briançonnais de Jean-Luc Charton
- Pas à Pas en Clarée de J-M Neveu

TERRITOIRE ET CULTURE CLIMAT

« 300 jours de soleil par an » Les Alpes du sud portent bien leur nom. L'influence méditerranéenne se fait sentir par un ensoleillement généreux.

L'air est pur et sec donc parfait pour les sportifs comme vous ayant besoin d'oxygénation! Par rapport à une grande partie de la France, une des autres caractéristiques du climat des Hautes Alpes, ce sont les écarts de température (continentalité). Les écarts saisonniers sont élevés mais surtout les écarts entre le jour et la nuit sont importants.

ENVIRONNEMENT et TOURISME RESPONSABLE

Névache est un écrin naturel préservé.

C'est un site classé et une zone Natura 2000. Ce classement européen a pour objectif de favoriser le maintien de la biodiversité tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et régionales.

A ce titre l'hôtel a pris des engagements pour agir pour un tourisme responsable : recyclage des déchets, économie d'eau et gestion de la consommation d'électricité. Pour les repas, c'est le circuit court et bio qui est privilégié.

Nous vous demandons d'adopter un comportement éco responsable durant votre séjour.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Névache fait partie du top 20 des plus grandes communes de France avec pas loin de 192 km². Voilà de quoi user vos souliers !

La commune est peuplée de 359 Névachais contre 940 âmes en 1836 ou encore seulement 119 irréductibles en 1975.

Névache est traversée par le 45^{ème} parallèle nord, c'est-à-dire qu'elle se situe à égale distance du pôle Nord et de l'équateur.

La Clarée aurait dû donner son nom à la Durance car au niveau du confluent, le débit et surtout la longueur de la Clarée sont supérieurs à ceux de la Durance.

Un peu d'histoire :

Dans les années 80-90, un projet autoroutier visant à relier Marseille à Turin prévoit de percer un tunnel sous le col de l'échelle et de créer une autoroute dans la vallée de la Clarée. C'est en juillet 1992 que Ségolène Royal, alors ministre de l'Environnement, signe le décret de classement de toute la vallée.

Le territoire de la commune s'est agrandi de la Vallée Étroite (auparavant italienne) en 1947, à la suite des rectifications de frontière après la Seconde Guerre mondiale. Cet ajout constitue une exception à la règle faisant passer les frontières aux lignes de partage des eaux.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet <u>www.espace-evasion.com</u>, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
- * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
- * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies:

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €.
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger

- ..

Extension Epidémies:

Frais hôteliers suite à mise en guarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %. La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI – BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN